



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGN - nouvelle organisation sur la ligne N2 Lausanne - Thonon dès le 14 avril 2013

Pour répondre à la demande en forte augmentation sur la ligne N2 Lausanne - Thonon de la CGN, une nouvelle organisation sera mise en place dès le 14 avril 2013. Les courses les plus fréquentées du matin et du soir seront assurées par des bateaux de plus grande taille mais naviguant plus lentement. Les tarifs seront revus à la baisse pour la clientèle, qui bénéficiait jusqu'alors de navettes rapides.

La ligne N2 Thonon - Lausanne, lancée en décembre 2008 et basée sur l'affectation des navettes rapides NAVIBUS®, a connu un succès immédiat et toujours grandissant, qui a nécessité quatre renforcements de service successifs entre mai 2010 et février 2012, dernier en date. Aujourd'hui, les deux seuls NAVIBUS® de la CGN ne permettent plus d'accueillir quotidiennement plus de 600 pendulaires embarquant à Thonon entre 6h00 et 8h00, en augmentation de plus de 30% entre 2011 et 2012. Avec les traversiers touristiques, la ligne est donc parfois empruntée par plus de 2000 personnes en une journée.

Pour la CGN et le canton de Vaud, il est essentiel de privilégier l'augmentation de la capacité, afin de garantir à tous les passagers la possibilité d'embarquer. Ce sont donc des bateaux tels que le « Général-Guisan », le « Henry-Dunant », ou encore le « Ville-de-Genève » qui seront affectés dès le 14 avril 2013 sur les courses les plus fréquentées. D'une capacité allant jusqu'à 700 places, ces bateaux naviguent à la vitesse standard de 25 km/h au lieu des 50 km/h assurés par les NAVIBUS®. Les tarifs seront donc revus à la baisse, l'abonnement mensuel passant par exemple de 350 à 295 francs, soit une réduction de 55 francs.

Le développement du transport public lacustre sur le lac Léman fait l'objet d'une réflexion de long terme commune entre les différentes autorités organisatrices suisses et françaises. Le succès des 4 lignes NaviMobilité® de la CGN démontre la nécessité d'acquérir de nouveaux bateaux pour continuer à répondre à la demande et encourager la traversée du lac en bateau plutôt que l'usage de voitures pour le contourner. Les investissements importants nécessaires à cet effet requièrent cependant un examen approfondi, étant donné leur ampleur. Le travail commun et constructif actuellement en cours aboutira à terme à l'apparition de nouveaux bateaux

dans la flotte de la CGN.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 janvier 2013

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 CGN, Terry Guillaume, porte-parole et
Luc-Antoine Baehni, directeur général, 021 614 62 13